



## **SMD3**

La Rampinsolle  
24 660 COULOUNIEUX CHAMIERES  
☎ : 05.53.45.58.90  
Fax : 05.53.45.54.99  
Courriel : [contact@smd3.fr](mailto:contact@smd3.fr)  
Site internet : [www.smd3.fr](http://www.smd3.fr)



# **RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS**

à caractère réglementaire

Code Général des Collectivités Territoriales  
Articles L 5211-47 et R 5211-41

**DELIBERATIONS DU COMITE ET DU BUREAU  
ARRETES REGLEMENTAIRES**

**N° 11 – 4<sup>e</sup> trimestre 2013**

.....  
Le texte intégral des actes, ci-inclus, peut être consulté au siège du SMD3.

# RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS : SOMMAIRE

## Comité syndical du 29 octobre 2013 → pages 4 à 6

N°	Thème	Objet
01-13F	SMD3	Adoption du procès-verbal du comité syndical du 27/08/2013
02-13F	Vie financière	Décision modificative n°2 – Budget 2013
03-13F	Vie financière	Lancement d'une consultation financière pour une ouverture de ligne de trésorerie 2014
04-13F	Vie financière	Admission en non-valeur de créances irrécouvrables
05-13F	SMD3	Opération Marcillac Saint Quentin : Echange de parcelles entre le SICTOM du Périgord Noir et le SMD3
06-13F	SMD3	Création d'un poste d'adjoint technique de 2 <sup>e</sup> classe à temps non complet et fermeture d'un poste d'adjoint technique de 2 <sup>e</sup> classe à temps complet
07-13F	SMD3	Augmentation de la durée du travail du poste d'agent d'entretien de l'ISDND de Saint Laurent des Hommes <i>Retire et remplace la délibération n°03-13E du 27/08/2013</i>
08-13F	SMD3	Statuts du SMD3 : Modification de l'article VI : Mode de représentation
09-13F	Marché	Marché n°IS-13-01-AO d'évacuation et traitement des rejets aqueux de l'Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux (ISDND) de Saint Laurent des Hommes : délibération cadre
10-13F	Marché	Marché n°IS-13-02-PA de travaux d'optimisation de la filière de traitement des lixiviats de l'Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux (ISDND) de Saint Laurent des Hommes : attribution
11-13F	Marché	Acquisition de composteurs : lancement
12-13F	Marché	Marché départemental de broyage, évacuation et traitement du bois : lancement
13-13F	Marché	Marché d'entretien des débourbeurs : lancement
14-13F	Marché	Marché de collecte départementale du textile : avenant N°1 et lancement d'un nouveau marché

## Comité syndical du 17 décembre 2013 → pages 6 à 8

N°	Thème	Objet
01-13G	SMD3	Adoption du procès-verbal du comité syndical du 29/10/2013
02-13G	SMD3	Création d'un poste de technicien principal de 1 <sup>ère</sup> classe et fermeture d'un poste de technicien principal 2 <sup>ème</sup> classe
03-13G	SMD3	Poste de chargé de mission « prévention des déchets » catégorie A : prolongation de contrat de 1 an
04-13G	SMD3	Poste d'agent d'animation « prévention » - catégorie C : prolongation de contrat de 1 an
05-13G	SMD3	Création d'un poste d'agent de maîtrise et fermeture d'un poste d'adjoint technique de 2 <sup>e</sup> classe
06-13G	SMD3	Création d'un poste dans le cadre du dispositif des emplois d'avenir
07-13G	SMD3	Création d'un poste d'adjoint technique de 2 <sup>e</sup> classe
08-13G	SMD3	Frais de déplacement des agents du SMD3
09-13G	SMD3	Adhésion du SMD3 à différentes centrales d'achats
10-13G	SMD3	Fin de mise à disposition de l'ancien centre de transfert de Marcillac Saint Quentin
11-13G	SMD3	Convention de reversement des aides Eco-Emballages : résiliation
12-13G	SMD3	<i>Convention de reversement des aides Eco-folio : résiliation : RETIREE DE L'ORDRE DU JOUR</i>
13-13G	SMD3	Convention pour le fonctionnement des différents Eco-Organismes
14-13G	SMD3	Convention avec ECO TLC pour l'identification des points de collecte
15-13G	SMD3	Contrat territorial SMD3/ ECO-MOBILIERS
16-13G	Vie financière	Vote de la tarification unique pour l'année 2014
17-13G	Vie financière	Vote du niveau de la contribution de solidarité 2014
18-13G	Vie financière	Vote du budget 2014 par nature et par chapitre
19-13G	Vie financière	Vote des ouvertures de crédits 2014 pour les opérations détaillées en section d'investissement
20-13G	Vie financière	Ligne de trésorerie 2014
21-13G	Vie financière	Lancement d'une consultation financière pour le recours à l'emprunt sur l'exercice 2014
22-13G	Marché	Etude d'opportunité relative à la mise en place sur le département d'unités de méthanisation : demande de subventions
23-13G	Marché	Marché de travaux pour le traitement des lixiviats sur le site de Saint Laurent des Hommes (titulaire SITA) : montant définitif des travaux

24-13G	Marché	Marché n°IS-13-03-AO d'acquisition d'un compacteur à déchets pour l'Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux (ISD-ND) de Saint Laurent des Hommes (24) : attribution
25-13G	Marché	Marché n°E-10-01-AO d'exploitation du centre de tri de Marcillac Saint Quentin (titulaire VEOLIA) : avenant 5 <i>Retire et remplace la délibération n°10-13B du 26/03/2013</i>
26-13G	Marché	Acquisition d'un camion poly-bennes : lancement
27-13G	Marché	Démantèlement sur les déchèteries : lancement

**Arrêtés réglementaires → page 9**



# RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS : DECISIONS

## Comité syndical du 29 octobre 2013

### **N°01-13F : Adoption du procès-verbal du comité syndical du 27/08/2013**

→ VOTEE A L'UNANIMITE

Les orientations budgétaires 2014 sont présentées. Un débat est ensuite organisé qui aboutit à la validation des orientations présentées.

### **N°02-13F : Décision modificative n°2 – Budget 2013**

→ VOTEE A L'UNANIMITE

### **N°03-13F : Lancement d'une consultation financière pour une ouverture de ligne de trésorerie 2014**

Autorisation donnée au Président pour lancer une consultation financière pour une ligne de trésorerie d'un montant de 2 500 000 euros.

→ VOTEE A L'UNANIMITE

### **N°04-13F : Admission en non-valeur de créances irrécouvrables**

Autorisation donnée au Président pour procéder à l'admission en non-valeur de créances irrécouvrables pour un montant de 4 861,94 euros.

→ VOTEE A L'UNANIMITE

### **N°05-13F : Opération Marcillac Saint Quentin : Echange de parcelles entre le SICTOM du Périgord Noir et le SMD3**

Autorisation donnée au Président pour acter l'échange de parcelles entre le SICTOM du Périgord Noir et le SMD3 auprès du notaire.

→ VOTEE A L'UNANIMITE

### **N°06-13F : Création d'un poste d'adjoint technique de 2<sup>e</sup> classe à temps non complet et fermeture d'un poste d'adjoint technique de 2<sup>e</sup> classe à temps complet**

Autorisation donnée au Président pour :

- la fermeture d'un poste d'adjoint technique de 2<sup>e</sup> classe, Catégorie C, filière technique, à temps complet,
- la création d'un poste d'adjoint technique de 2<sup>e</sup> classe, Catégorie C, filière technique, à temps non complet (30H/semaine), pour un poste d'agent d'exploitation sur les sites de gestion des déchets situés à Marcillac Saint Quentin gérés en régie par le SMD3, à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2013.

→ VOTEE A L'UNANIMITE

### **N° 07-13F : Augmentation de la durée du travail du poste d'agent d'entretien de l'ISDND de Saint Laurent des Hommes *Retire et remplace la délibération n°03-13E du 27/08/2013***

Autorisation donnée au Président pour autoriser la modification de la durée du travail affectée au poste d'adjoint technique de 2<sup>ème</sup> classe, à hauteur de 13,5 heures hebdomadaires (et non 14,5h comme indiqué dans la délibération du 27/08/2013), pour les missions d'agent d'entretien de l'ISDND de Saint Laurent des Hommes.

→ VOTEE A L'UNANIMITE

### **N° 08-13F : Statuts du SMD3 : Modification de l'article VI : Mode de représentation**

Autorisation donnée au Président pour la modification du mode de représentation au sein du SMD3. La représentativité initialement déterminée au regard du tonnage de déchets produits annuellement, s'appuiera sur le nombre d'habitants dans les collectivités adhérentes au SMD3.

→ 28 VOIX POUR ET UNE ABSTENTION

**N°09-13F :      **Marché n°IS-13-01-AO d'évacuation et traitement des rejets aqueux de l'Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux (ISDND) de Saint Laurent des Hommes : délibération cadre****

Autorisation donnée au Président pour attribuer le marché n°IS-13-01-AO d'évacuation et de traitement des lixiviats de Saint Laurent des Hommes à la société SITA pour un montant prévisionnel de 547 800 € H.T, et pour lancer un marché d'évacuation et de traitement des lixiviats de Saint Laurent des Hommes.

→ **VOTEE A L'UNANIMITE**

**N°10-13F :      **Marché n°IS-13-02-PA de travaux d'optimisation de la filière de traitement des lixiviats de l'Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux (ISDND) de Saint Laurent des Hommes : attribution****

Autorisation donnée au Président pour négocier et attribuer le marché de travaux d'optimisation de la filière de traitement des lixiviats de l'Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux (ISDND) de Saint Laurent des Hommes et demander les subventions correspondantes.

L'enveloppe financière se situe aux alentours des 1 600 000 € H.T.

→ **VOTEE A L'UNANIMITE**

**N°11-13F :      **Acquisition de composteurs : lancement****

Autorisation donnée au Président pour lancer une consultation du type appel d'offres pour l'acquisition de composteurs au profit de l'ensemble des adhérents du SMD3, pour demander les subventions afférentes à cette opération et pour signer les conventions relatives à cette acquisition avec les adhérents concernés afin de pouvoir notamment émettre les titres de recettes liés à la refacturation de ces équipements.

→ **26 VOIX POUR ET TROIS ABSTENTIONS**

**N°12-13F :      **Marché départemental de broyage, évacuation et traitement du bois : lancement****

Autorisation donnée au Président pour lancer une consultation du type appel d'offres afin de broyer, évacuer et traiter le bois à l'échelle du département. Le marché portera sur un tonnage maximal de 9 000 tonnes et la durée du marché serait de deux ans reconductibles une fois un an. Sur la base de ces éléments, le montant maximum pour la durée totale du marché est de 1,2 M € HT.

→ **VOTEE A L'UNANIMITE**

**N°13-13F :      **Marché d'entretien des débourbeurs : lancement****

Autorisation donnée au Président pour lancer une consultation du type appel d'offres pour l'entretien des débourbeurs / déshuileurs ainsi que le curage des réseaux des centres de transferts et de l'ISDND de Saint Laurent des Hommes. Le marché sera lancé pour une durée de deux ans ; reconductible une fois de un an et le montant prévisionnel total de cette prestation, période de reconduction comprise, est de 240 000 € HT.

→ **VOTEE A L'UNANIMITE**

**N°14-13F :      **Marché de collecte départementale du textile : Avenant N°1 et lancement d'un nouveau marché****

Autorisation donnée au Président pour signer l'avenant N°1 pour prolonger le marché actuel et pour lancer une consultation du type appel d'offres pour la collecte départementale du textile. Le prochain marché sera lancé pour une durée deux ans ; reconductible une fois un an et le montant prévisionnel total de cette prestation, période de reconduction comprise, est de 360 000 € HT.

→ **VOTEE A L'UNANIMITE**

**Information des élus pour l'attribution de marchés non délibérés par le Comité (délégation du Président) :**

- **Marché n°T-13-PA :** renouvellement de la flotte automobile du SMD3 : attribution au garage CITROEN  
Lot N°1 : location longue durée 36 mois de 3 véhicules de tourisme 5 places pour le siège du SMD3  
Lot N°2 : acquisition d'un camion benne pour l'ISDND de Saint Laurent des Hommes  
Lot N°3 : acquisition d'une voiture utilitaire électrique 2 places (type voiture de Golf ou similaires) pour l'ISDND de Saint Laurent des Hommes (lot infructueux)
- **Marché n°Q-13-01-PA d'analyse des rejets aqueux des sites du SMD3 (titulaire IPL) :** avenant n°2  
Modification de l'acte de sous-traitance (entreprise IRH).



- Marché n°A-13-06-PA Impression du magazine Géotrie : attribution  
Marché attribué à l'imprimerie Léonce DEPRESZ pour l'impression de 185 000 exemplaires sur papier recyclé.
- Marché n° n°A-13-04-PA d'assurances : attribution pour le prochain comité syndical.  
Lot 1 : assurance des dommages aux biens et des risques annexes  
Lot 2 : assurance des responsabilités et des risques annexes  
Lot 3 : assurance des véhicules et des risques annexes  
Lot 4: assurance de la protection juridique de la collectivité
- Marché n°A-13-05-PA d'assurance des risques statutaires des agents affiliés à la Caisse Nationale de Retraite des Agents des Collectivités Locales (CNRACL) : attribution pour le prochain comité syndical.

## **Comité syndical du 17 décembre 2013**

### **N°01-13G : Adoption du procès-verbal du comité syndical du 29/10/2013**

→ VOTEE A L'UNANIMITE

### **N°02-13G : Création d'un poste de technicien principal de 1<sup>ère</sup> classe et fermeture d'un poste de technicien principal 2<sup>ème</sup> classe**

Autorisation donnée au Président pour créer un poste de technicien principal de 1<sup>ère</sup> classe et fermer un poste de technicien principal de 2<sup>ème</sup> classe à compter du 01/01/2014, pour le poste de technicien du service exploitation du SMD3, suite à la réussite à l'examen professionnel.

→ VOTEE A L'UNANIMITE

### **N°03-13G : Poste de chargé de mission « prévention des déchets » catégorie A : prolongation de contrat de 1 an**

Autorisation donnée au Président pour prolonger la mission du chargé de mission « prévention », à compter du 09/01/2014 pour un an. Ce poste sera dédié à l'animation et au pilotage du programme départemental de prévention des déchets géré par le SMD3 et appuyé financièrement par l'ADEME.

→ VOTEE A L'UNANIMITE

### **N°04-13G : Poste d'agent d'animation « prévention » - catégorie C : prolongation de contrat de 1 an**

Autorisation donnée au Président pour prolonger la mission de l'agent d'animation du programme départemental de prévention des déchets sur le terrain, en appui du chargé de mission « prévention », pour l'année 2014.

→ VOTEE A L'UNANIMITE

### **N°05-13G : Création d'un poste d'agent de maîtrise et fermeture d'un poste d'adjoint technique de 2<sup>e</sup> classe**

Autorisation donnée au Président pour autoriser :

- la fermeture d'un poste d'adjoint technique de 2<sup>e</sup> classe, catégorie C, filière technique, à temps complet,
- la création d'un poste d'agent de maîtrise, catégorie C, filière technique, à temps complet, pour un poste d'agent d'exploitation destiné assurer les remplacements sur les centres de transfert gérés en régie par le SMD3, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014.

→ VOTEE A L'UNANIMITE

### **N°06-13G : Création d'un poste dans le cadre du dispositif des emplois d'avenir**

Autorisation donnée au Président pour autoriser la création d'un poste dans le cadre du dispositif « emplois d'avenir » pour le poste d'agent d'accueil à l'ISDND de Saint Laurent des Hommes, à compter du 18/12/2013.

→ VOTEE A L'UNANIMITE

### **N°07-13G : Création d'un poste d'adjoint technique de 2<sup>e</sup> classe**

Autorisation donnée au Président pour créer un poste d'adjoint technique de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet, à compter du 01/01/2014, pour recruter un conducteur de poids-lourds dans le cadre de la reprise en régie de la collecte et du transport de certains déchets au sein du SMD3.

→ VOTEE A L'UNANIMITE

**N°08-13G : Frais de déplacement des agents du SMD3**

Adoption des modalités de remboursement des frais de déplacement des agents du SMD3.

→ VOTEE A L'UNANIMITE

**N°09-13G : Adhésion du SMD3 à différentes centrales d'achats**

Autorisation donnée au Président pour adhérer à différentes centrales d'achats.

→ VOTEE A L'UNANIMITE

**N°10-13G : Fin de mise à disposition de l'ancien centre de transfert de Marcillac Saint Quentin**

Autorisation donnée au Président pour valider la fin de la mise au disposition au SMD3 par le SICTOM du Périgord Noir du terrain sur lequel était implanté le centre de transfert des déchets de Marcillac Saint Quentin, récemment démantelé et reconstruit sur une autre parcelle.

→ VOTEE A L'UNANIMITE

**N°11-13G : Convention de reversement des aides Eco-Emballages : résiliation**

Autorisation donnée au Président pour résilier la convention de reversement des aides Eco-Emballages.

→ VOTEE A L'UNANIMITE

**N°12-13G : Convention de reversement des aides Eco-folio : résiliation : RETIREE DE L'ORDRE DU JOUR**

**N°13-13G : Convention pour le fonctionnement des différents Eco-Organismes**

Autorisation donnée au Président pour signer une convention pour le fonctionnement des Eco-Organismes, tels que DASTRI, ECO DDS, ECO-SYSTEMES et ECO-MOBILIERS.

→ VOTEE A L'UNANIMITE

**N°14-13G : Convention avec ECO TLC pour l'identification des points de collecte**

Autorisation donnée au Président pour signer la convention avec ECO TLC pour identifier les points de collecte.

→ VOTEE A L'UNANIMITE

**N°15-13G : Contrat territorial SMD3/ ECO-MOBILIERS**

Autorisation donnée au Président pour signer un contrat territorial avec ECO-MOBILIERS.

→ VOTEE A L'UNANIMITE

**N° 16-13G : Vote de la tarification unique pour l'année 2014**

Approbation de la tarification unique de l'année 2014 pour toutes les catégories de déchets.

→ VOTEE A L'UNANIMITE

**N°17-13G : Vote du niveau de la contribution de solidarité 2014**

Approbation du niveau de la contribution de solidarité pour l'année 2014.

→ VOTEE A L'UNANIMITE

**N°18-13G : Vote du budget 2014 par nature et par chapitre**

Adoption du budget primitif 2014 par nature et chapitre.

→ VOTEE A L'UNANIMITE

**N° 19-13G : Vote des ouvertures de crédits 2014 pour les opérations détaillées en section d'investissement**

Adoption des ouvertures de crédits 2014 sur les opérations détaillées en section d'investissement.

→ VOTEE A L'UNANIMITE

**N°20-13G : Ligne de trésorerie 2014**

Adoption des caractéristiques financières du contrat de ligne de trésorerie.

→ VOTEE A L'UNANIMITE

**N°21-13G : Lancement d'une consultation financière pour le recours à l'emprunt sur l'exercice 2014**

Autorisation donnée au Président pour lancer une consultation financière pour l'emprunt 2014.

→ VOTEE A L'UNANIMITE

**N°22-13G : Etude d'opportunité relative à la mise en place sur le département d'unités de méthanisation : demande de subventions**

Autorisation donnée au Président pour demander des subventions pour la réalisation de l'étude de faisabilité relative à la mise en place sur le département d'unités de méthanisation.

→ VOTEE A L'UNANIMITE

**N° 23-13G : Marché de travaux pour le traitement des lixiviats sur le site de Saint Laurent des Hommes (titulaire SITA) : montant définitif des travaux**

Autorisation donnée au Président pour acter montant définitif des travaux du marché n°IS-13-02-PA d'optimisation de la filière de traitement des lixiviats de l'ISDND de Saint Laurent des Hommes à hauteur de 1 912 500 €HT.

→ VOTEE A L'UNANIMITE

**N°24-13G : Marché n°IS-13-03-AO d'acquisition d'un compacteur à déchets pour l'Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux (ISD-ND) de Saint Laurent des Hommes (24) : attribution**

Autorisation donnée au Président pour signer le marché d'acquisition d'un compacteur à déchets pour l'ISD-ND de Saint Laurent des Hommes pour montant prévisionnel de 503 730 €HT.

→ VOTEE A L'UNANIMITE

**N°25-13G : Marché n°E-10-01-AO d'exploitation du centre de tri de Marcillac Saint Quentin (titulaire VEOLIA) : - avenant 5 *Retire et remplace la délibération n°10-13B du 26/03/2013.***

Autorisation donnée au Président pour signer l'avenant 5 au marché n°E-10-01-AO (lot 1) d'exploitation du centre de tri de Marcillac Saint Quentin avec la société SITA entraînant une diminution du montant total du marché de 17 996,00 €HT.

→ VOTEE A L'UNANIMITE

**N°26-13G : Acquisition d'un camion poly-bennes : lancement**

Autorisation donnée au Président pour lancer un marché du type appel d'offres pour l'acquisition d'un camion poly-bennes.

→ VOTEE A L'UNANIMITE

**N°27-13G : Démantèlement sur les déchèteries : lancement**

Autorisation donnée au Président pour lancer un marché du type appel d'offres pour une prestation de démantèlement des bennes « tout venant » sur les déchèteries.

→ VOTEE A L'UNANIMITE

**Information des élus pour l'attribution de marchés non délibérés par le Comité (délégation du Président) :**

→ Marché n°E-13-04-PA d'entretien des déboueurs déshuileurs des centres de gestion des déchets du SMD3 (24) - titulaire SANITRA FOURRIER : avenant 1  
L'avenant n°1 vise à modifier les volumes des dispositifs référencés dans le marché et à ajouter l'entretien d'équipements complémentaires.

→ Marché n° n°A-13-04-PA d'assurances : attribution  
Lot 1 : assurance des dommages aux biens et des risques annexes : sans suite  
Lot 2 : assurance des responsabilités et des risques annexes : SMACL (42 614 €/4 ans)  
Lot 3 : assurance des véhicules et des risques annexes : SMACL (30 560 €/4 ans)  
Lot 4 : assurance de la protection juridique de la collectivité : SMACL (2 633€/4ans)

→ Marché n°A-13-07-PA : assurance IARD : relance lot 1 déclaré sans suite (marché n°A-13-04-PA) : attribution  
Attribution PNAS

→ Marché n°A-13-05-PA d'assurance des risques statutaires des agents affiliés à la Caisse Nationale de Retraite des Agents des Collectivités Locales (CNRACL) : attribution  
Attribution Breteuil : 70 960 €/4 ans.



## Arrêtés règlementaires

N° arrêté	Date	Objet
2013-91	25/10/2013	Modification du régisseur suppléant pour la régie de recettes « amiante »
2013-92	25/10/2013	Modification du régisseur suppléant pour la régie de recettes « compost »

